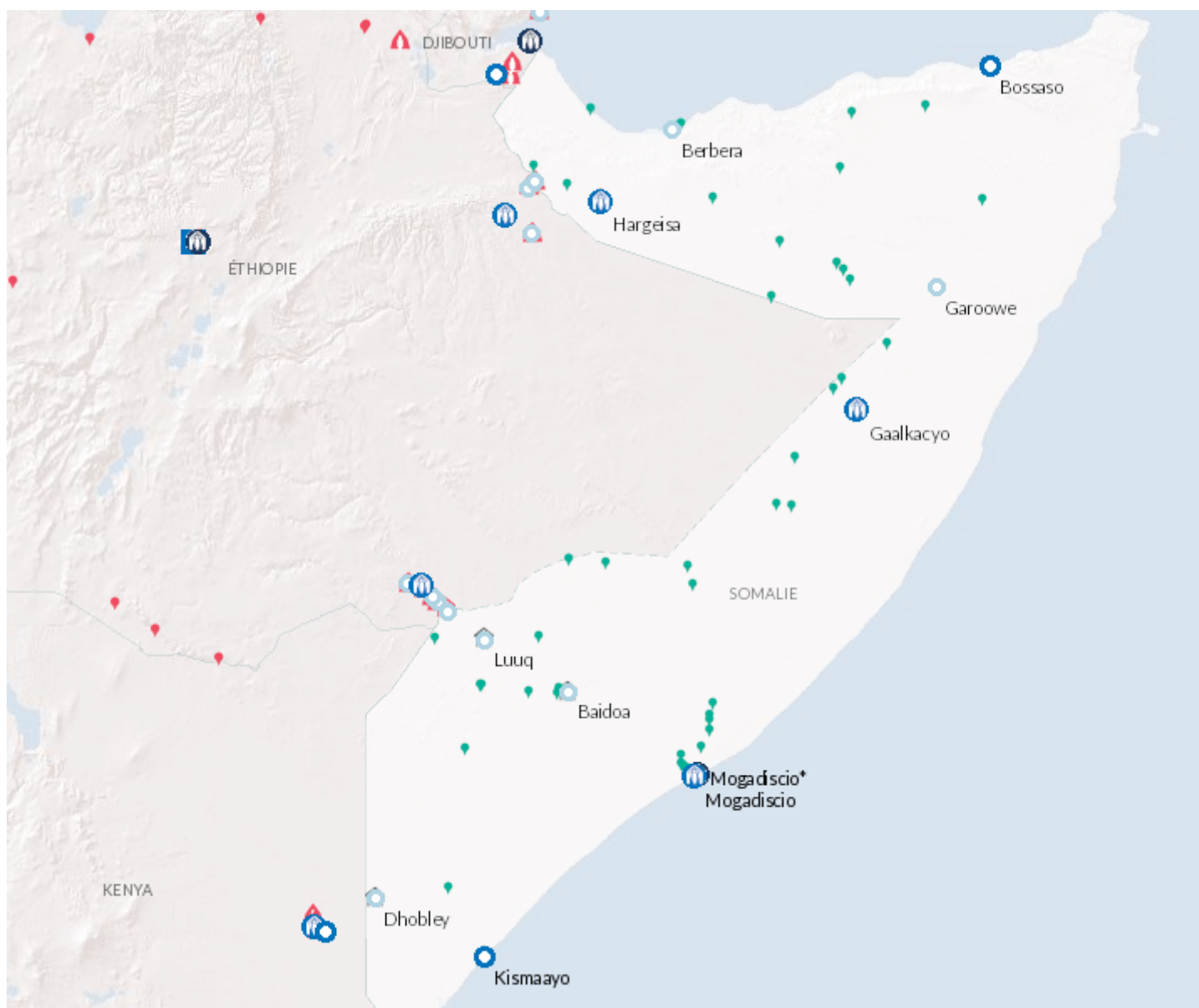


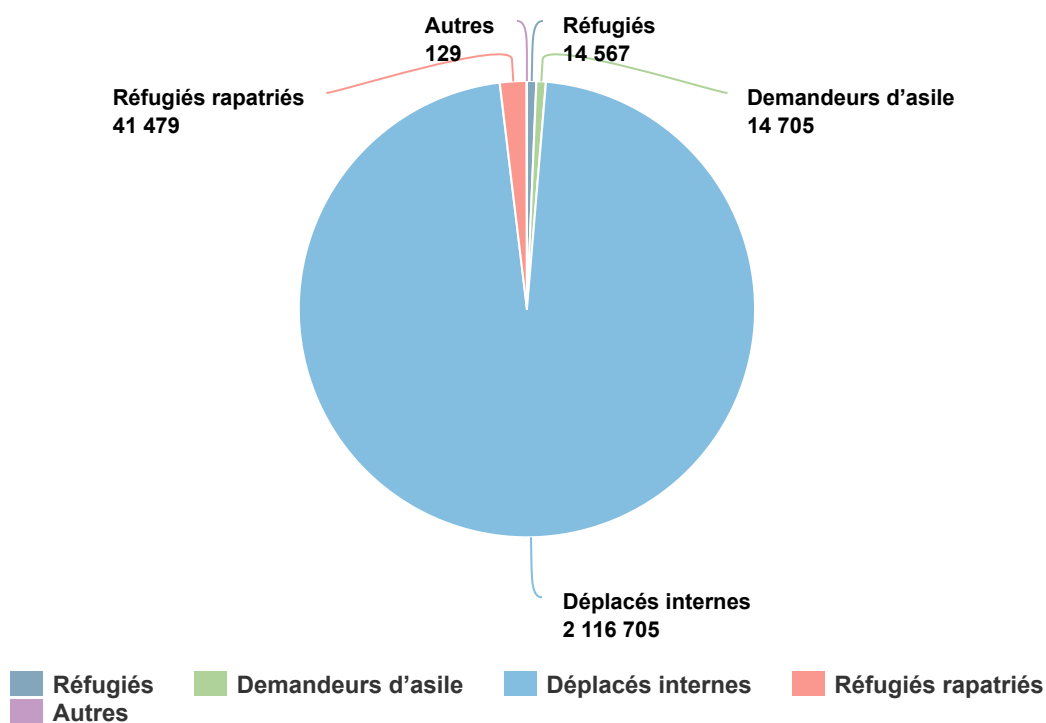
Opération: Somalie



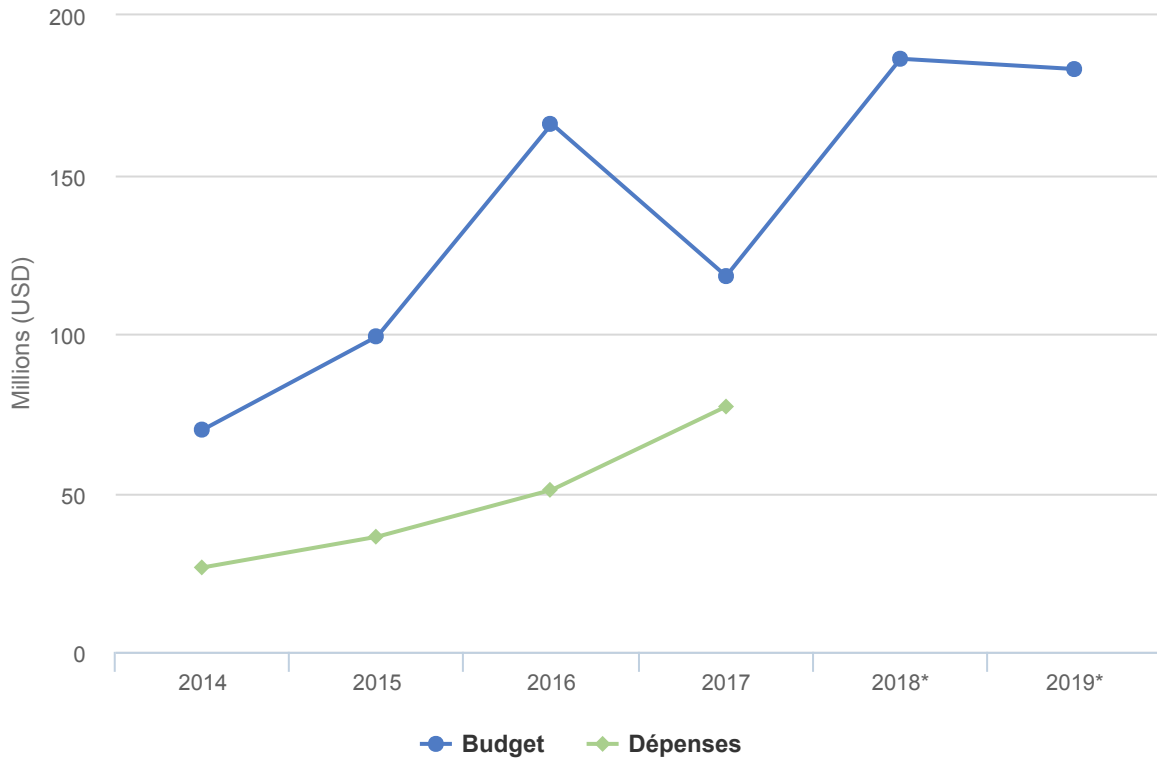
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 35% EN 2017

2017	2,187,585
2016	1,623,185
2015	1,188,631



Budgets et Dépenses - Somalie



Environnement opérationnel

La Somalie se remet de plus de deux décennies de conflit mais le pays continue de faire face à des défis. Mi-2018, près de 2,65 millions de personnes étaient encore déplacées à l'intérieur du pays et 820 000 réfugiés somaliens résidaient dans d'autres pays de la Corne de l'Afrique et du Yémen. Depuis décembre 2014, plus de 120 000 personnes sont rentrées volontairement en Somalie. Environ 31 000 réfugiés et demandeurs d'asile, originaires principalement de l'Éthiopie et du Yémen, sont également enregistrés en Somalie.

La situation en Somalie reste précaire en raison de l'insécurité et de sécheresses chroniques. Les réfugiés rapatriés et les déplacés internes vivent dans des installations ou des sites temporaires surpeuplés dans des villes comme Mogadiscio, Baidowa et Kismayo. Cela accroît la pression sur les services de base, les infrastructures et les moyens de subsistance déjà limités et poussés au bout de leurs capacités. Cette capacité d'absorption limitée retarde le rythme des retours et la réintégration.

Dans le cadre de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, de la Déclaration de Nairobi et de son Plan national, la Somalie a pris des mesures importantes pour créer les conditions d'un retour sûr, durable et volontaire des réfugiés et la réintégration des déplacés internes et des réfugiés en Somalie. La Somalie a adopté son Plan national (NAP) et a élaboré des politiques, dont le projet de Politique nationale pour les réfugiés rapatriés et les déplacés internes, la politique de distribution des terres pour les réfugiés et les déplacés internes qui rentrent et le Plan national de gestion des catastrophes naturelles.

Alors que les perspectives de retour des Somaliens augmentent dans la région, il est nécessaire d'intensifier le développement des services de base et des infrastructures, en construisant ou rénovant les infrastructures existantes afin de soutenir le retour et la réintégration des communautés déplacées. Afin que les retours soient durables, des investissements sont nécessaires dans les infrastructures, en particulier dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la santé et de l'éducation.

Priorités clés

En 2019, le HCR continuera de soutenir le Plan d'action national qui découle de la Déclaration de Nairobi et des Réponses globales. Il poursuivra sa coopération étroite avec le gouvernement fédéral de Somalie afin de faciliter l'accueil et la réintégration des réfugiés et des rapatriés. Il collaborera avec toutes les parties prenantes pour augmenter la capacité d'absorption des communautés d'accueil et améliorer l'accès aux services de base et aux moyens de subsistance. Il surveillera la protection des déplacés internes tout en aidant le gouvernement fédéral à améliorer la protection des personnes relevant de sa compétence par le renforcement de l'État de droit et de la sécurité physique des communautés déplacées, ainsi que la levée des obstacles à l'exercice de leurs droits et à leur accès aux services dans des conditions d'égalité. Le HCR continuera de nouer des partenariats avec le gouvernement, les ONG, la société civile, les organisations communautaires, le secteur privé, les donateurs et les acteurs du secteur du développement afin de soutenir la mise en œuvre du Plan national de la Somalie. En s'appuyant sur le travail de préparation effectué au cours des dernières années, le HCR Somalie renforcera son engagement en matière d'apatridie en 2019, en coopérant avec des interlocuteurs clés au sein du gouvernement fédéral et des États régionaux somaliens afin de soutenir le renforcement du cadre législatif visant à prévenir l'apatridie. Cela passera notamment par des activités de plaidoyer et de sensibilisation, par le renforcement des capacités, la fourniture d'une assistance technique et l'élargissement des partenariats avec les acteurs engagés dans les secteurs pertinents en matière d'apatridie, en particulier les services chargés de l'état civil et de la délivrance de documents.

Chiffres clés :

- 6 100 enfants réfugiés enregistrés ciblés seront inscrits à l'école primaire
- 92 200 rapatriés somaliens bénéficieront d'une aide au retour
- 18 740 foyers de rapatriés bénéficieront d'aides en espèces pour l'achat de matériaux de construction d'abris
- 3 930 réfugiés enregistrés et 4 100 rapatriés bénéficieront d'aides en espèces pour leur fournir des moyens de subsistance
- 2 350 incidents signalés de violences sexuelles et de genre parmi les déplacés internes bénéficieront d'une aide matérielle
- 32 projets de coexistence pacifique seront mis en œuvre

Budget 2019 révisé - Somalie | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Processus de protection et documents adéquats				
Conditions d'accueil	3,725,085	0	0	3,725,085
Enregistrement et établissements des profils	3,308,363	0	0	3,308,363
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,853,085	0	0	1,853,085
Sous-total	8,886,533	0	0	8,886,533
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
	0	5,803,712	0	5,803,712
Prévention et interventions liées aux VSS	2,166,969	0	6,091,462	8,258,431
Sous-total	2,166,969	5,803,712	6,091,462	14,062,143
Besoins de base et services essentiels				
Santé	4,168,693	0	0	4,168,693
Abris et infrastructures	0	30,563,712	0	30,563,712
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	4,341,555	0	21,288,118	25,629,673
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	3,845,085	0	0	3,845,085
Éducation	4,156,169	21,558,700	0	25,714,870
Sous-total	16,511,503	52,122,412	21,288,118	89,922,033
Autonomisation et autogestion communautaires				
Autosuffisance et moyens d'existence	3,403,169	6,335,923	0	9,739,093
Sous-total	3,403,169	6,335,923	0	9,739,093
Solutions durables				
Retour volontaire	0	43,070,489	0	43,070,489
Réintégration	0	5,303,712	0	5,303,712
Intégration	0	0	4,082,361	4,082,361
Réinstallation	547,254	0	0	547,254
Sous-total	547,254	48,374,200	4,082,361	53,003,815
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	0	0	4,932,361	4,932,361

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Sous-total	0	0	4,932,361	4,932,361
Appui à la logistique et aux opérations				
Gestion des opérations, coordination et appui	2,597,885	0	0	2,597,885
Sous-total	2,597,885	0	0	2,597,885
Budget 2019 révisé	34,113,313	112,636,247	36,394,302	183,143,862
Augmentation / Diminution	0	0	0	0
Budget 2019 courant	34,113,313	112,636,247	36,394,302	183,143,862